

CORONAVIRUS COVID-19

Fiche réflexe – établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 7 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus, en lien avec des cas de pneumonie d'allure virale dans la ville de Wuhan en Chine a été officiellement annoncée par les autorités sanitaires chinoises.

A ce jour en France, 11 patients sont guéris :

- 4 patients sont toujours hospitalisés ;
- 2 patients âgés de 80 ans et 60 ans sont décédés le 14 février et le 26 février.

La France n'est pas en phase d'épidémie et aucun cas confirmé n'a été détecté à ce jour dans les Alpes-Maritimes.

Pour rappel, la définition du virus et des différents cas de malades possibles (cas possibles / cas confirmés) est disponible sur le site : <https://www.santepubliquefrance.fr>

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19 par téléphone appelez le :

- via les sites internet :
 - www.gouvernement.fr/coronavirus
 - www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 - www.santepubliquefrance.fr
 - www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/
 - www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019
- par téléphone, appelez le **0 800 130 000** tous les jours de 09h00 à 19h00.

CORONAVIRUS COVID-19

Fiche réflexe – établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 7 janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus, en lien avec des cas de pneumonie d'allure virale dans la ville de Wuhan en Chine a été officiellement annoncée par les autorités sanitaires chinoises.

A ce jour en France, 11 patients sont guéris :

- 4 patients sont toujours hospitalisés ;
- 2 patients âgés de 80 ans et 60 ans sont décédés le 14 février et le 26 février.

La France n'est pas en phase d'épidémie et aucun cas confirmé n'a été détecté à ce jour dans les Alpes-Maritimes.

Pour rappel, la définition du virus et des différents cas de malades possibles (cas possibles / cas confirmés) est disponible sur le site : <https://www.santepubliquefrance.fr>

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19 par téléphone appelez le :

- via les sites internet :
 - www.gouvernement.fr/coronavirus
 - www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 - www.santepubliquefrance.fr
 - www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/
 - www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019
- par téléphone, appelez le **0 800 130 000** tous les jours de 09h00 à 19h00.

• **Entreprises / CFA (Centre de Formation Apprentissage)**
allocci@cote-azur.cci.fr
0800 422 222

⇒ **Pour les personnes revenant des zones à risque**

Le MSS émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

En conséquence et sur les recommandations du MSS les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même, les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

⇒ **Pour les personnes souhaitant se déplacer vers les zones à risque**

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.

La fiche « conseils aux voyageurs » pour l'Italie décrit les restrictions prises en Lombardie et en Vénétie.

Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse demande donc à ses établissements de reporter tout voyage scolaire en Chine et leur recommande de :

- Reporter tout voyage scolaire vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement (Lombardie et Vénétie)
- Reconsidérer les voyages scolaires vers les zones d'exposition
- Différer de 14 jours, période correspondant à la période d'incubation du virus, l'accueil des écoliers, collégiens, lycéens et enseignants de retour des zones d'exposition
- Procéder aux inscriptions des élèves scolarisés en Chine et revenant de ce pays dans le respect des procédures ordinaires en étudiant la question des certificats de radiation avec compréhension

**MESURES PROPRES
A VOTRE SECTEUR**